

Cercle agricole de Louiseville.—A une assemblée des citoyens de la Rivière-du-Loup et de Louiseville, convoquée dans le but de former un cercle agricole, tenue dans la salle du marché de Louiseville, le 7 janvier 1885, à laquelle se trouvait une assistance nombreuse, on a procédé à l'élection des officiers du cercle en voie de formation.

A une assemblée du comité de régie du cercle nouvellement formé tenue le 25 janvier 1885, le règlement suivant a été unanimement adopté comme devant être la constitution du cercle.

Cercle agricole de Saint-Antoine de la Rivière-du-Loup.

Devise : Agriculture et industrie, base de la richesse des nations.

But du cercle : Avancement de l'agriculture.

1. Par conférences, lecture de journaux et conversations dans les assemblées ;
2. Par l'établissement d'une bibliothèque ;
3. Par l'octroi de prix en récompense à ceux des cultivateurs dont les fermes auront été jugées les mieux tenues ;
4. En encourageant l'industrie agricole sous le rapport de la fabrication du beurre et du fromage.

Le cercle fera chanter une messe tous les ans en l'honneur de saint Isidore, en mai, au jour fixé par le comité.

La contribution annuelle à payer par chacun des membres sera d'au moins 25 cts.

Admission comme membre en faisant inscrire son nom par le secrétaire trésorier et en lui payant la contribution.

Personne ne pourra être électeur ni éligible s'il n'a pas payé sa contribution.

Séance régulière des membres tous les seconds mercredis de chaque mois à 7 h., p. m., dans la salle du marché de Louiseville.

Séances régulières du comité de régie tous les premiers lundis des mois de mai, août, novembre et février.

La politique sera complètement exclue des délibérations dans les assemblées du cercle.

(Signé) A. L. DESAULNIERS, président.
J. H. LEGRIS, secrétaire-trésorier.
J. H. LEGRIS, C. A. R. du L.

Vraie copie.
Louiseville, 4 mai 1885.

Comment utiliser les instruments d'agriculture.—Ne vous servez jamais d'une charrue, d'une moissonneuse ou autres instruments d'agriculture qui opèrent difficilement parce que les ferrous sont usés ou pour d'autres causes. Adoptez pour règle de toujours tenir vos instruments en bon ordre. Un instrument en mauvais ordre se brise plus par le travail d'une seule journée, que pendant tout le temps des travaux de labour ou de la moisson s'il est constamment tenu en bon ordre. Ce défaut de soins provient de ce qu'en temps de loisir nous ne songeons nullement à examiner si les instruments sont en bon ordre ou en mauvais ordre ; et l'époque des travaux arrivés nous n'avons pas le temps de faire réparer les instruments comme il convient de le faire. Il est donc important d'utiliser nos moments de loisir à la réparation de nos instruments d'agriculture, et à n'importe quel temps il ne convient de s'en servir quand ils sont en mauvais ordre.

Ce que c'est qu'un plaideur.—Un plaideur, c'est un individu dont la manie est de chercher à faire la fortune des avocats, tout en s'appauvrissant lui-même.

RECETTES

Moyen de faire sortir une vis que la rouille retient solidement soit dans le bois, soit dans le fer.

Si la rouille retient dans le bois ou le fer une vis trop solidement, le moyen de l'en faire sortir est de faire chauffer la tête de la vis avec un fer, une lame ou barre de fer, que l'on fait rougir au feu. On applique ce morceau de fer rouge pendant deux ou trois minutes sur la tête de la vis qu'il est aussi facile de faire sortir avec un tourne-vis que si la vis eut été neuve.

Moyen de se procurer un par-dessus à l'épreuve de l'eau.

Mettez dans un seau d'eau douce ou eau de pluie une livre de sucre de plomb et une demi-livre d'alun en poudre ; brassiez à intervalles jusqu'à ce que cette composition devienne claire ;

mettez-la dans un autre seau, puis laissez tremper pendant vingt-quatre heures l'étoffe que vous voulez rendre imperméable à l'eau, puis retirez-la pour la mettre sécher au soleil, prenant bien garde de ne pas la tordre. Vous pouvez employer avantageusement pour cet usage de la toile fine du pays.

Avis à MM. les Curés.

ORGUE A VENDRE

À DES CONDITIONS FACILES

PAR LA

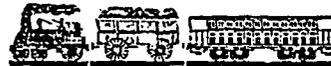
Corporation du Collège de Ste-Anne

La Corporation du Collège de Ste-Anne offre en vente l'orgue de la Chapelle.

Quoiqu'insuffisant pour accompagner le grand chœur des élèves du Collège, cet instrument peut cependant soutenir un chœur ordinaire de paroisse.

Cet orgue est estimé à \$200 par M. Mitchell, facteur d'orgues à Montréal, mais le Collège le donnera pour \$150. Remonté de nouveau, cet orgue sera excellent et ne coûtera que \$180 au plus, comprenant le prix d'achat et de réparation.

La Corporation du Collège offre les meilleures conditions de paiement, et se contentera même de l'intérêt annuel.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1885---Arrangement pour la saison d'été---1885

Le et après lundi, 1er juin, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	12.18 A. M.
Pour St Jean et Halifax..	10.35 A. M.
Pour Lévis.....	10.58 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup..	4.27 P. M.
Pour Lévis.....	5.08 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup..	9.40 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., 28 mai 1882

A VENDRE

À LA

FERME-MODFLE DU COLLEGE DE STE ANNE :

- 2 taureaux Ayrshire, avec pedigrees, de 5 ans.
- 1 taureau Ayrshire, avec pedigree, de 1 an.
- 2 taureaux Ayrshire, avec pedigrees, de 1 mois.
- 1 taureau Durham, sans pedigree, de 3 ans.

Aussi : plusieurs taureaux et génisses Ayrshire de 1 mois, sans pedigrees.

S'adresser à JOSEPH ROY,

Directeur de la ferme-modfle,
Ste Anne de la Pocatière.